

LA CROIX

mardi 30 mai 2023 — Quotidien n° 42629 — 2,70 €

France

Les questions que soulève la ruée vers les drones P. 9

Religion

Ultime rassemblement pour la communauté du Verbe de Vie P. 12-13

Éthique

Des logiciels pour retrouver une voix quand on a perdu la parole P. 20 à 22

Plastique Comment en sortir

Les représentants d'une centaine de pays sont réunis à Paris pour négocier un traité international qui mettrait fin à la pollution plastique

P. 2 à 4

éditorial

Jean-Christophe Ploquin

L'usure d'Erdogan

La Turquie sort profondément divisée du scrutin présidentiel P. 6

Une petite majorité de Turcs a préféré la continuité. Dimanche, Recep Tayyip Erdogan a été réélu président de la République avec 52% des voix. Au pouvoir depuis vingt ans, il a résisté au désir de changement d'une bonne partie de la population, notamment de la jeunesse. Bénéficiant du soutien de l'appareil d'État et d'un puissant appareil de propagande, il a conforté l'électorat islamo-conservateur dans ses croyances, encouragé les pulsions nationalistes de l'extrême droite et s'est posé en défenseur d'une nation prétendument assiégée. Il a aussi usé de procédés indignes d'une démocratie : distribution d'argent liquide, annonce d'embauches massives dans la fonction publique... De grosses ficelles qui jettent le doute sur la réelle dynamique de son succès. N'est-ce pas un président usé jusqu'à la corde qui vient d'être reconduit ?

Paradoxalement, la Turquie entre dans une période d'incertitude, celle d'une fin de règne qui s'éternise. Un défi pour les Européens. Ces dernières années, l'émergence de la Turquie comme puissance régionale s'est faite sur le mode d'un souverainisme ombrageux conduisant à d'incessants rapports de force et à des accords purement transactionnels. Bien que son pays appartienne à l'Otan et soit étroitement lié économiquement à l'Union européenne, Erdogan a renoncé à un ancrage en Occident pour se mettre sur les traces de l'Empire ottoman. Ce pivot prive le continent d'un allié de poids. Malgré tout, la relation doit être entretenue, notamment avec la société turque. Les élections ont clairement montré que le pays ne se résume pas à son chef. Le chancelier Olaf Scholz a bien fait, hier, d'inviter Erdogan à Berlin.

bayard

Annexes légales p. 14
Depuis 1883 - ISSN 0242-6056 - Imprimé en France : 2,70 € ; DOM : 3,55 €
Belgique : 2,90 € ; Luxembourg : 2,90 € ; Italie (Rome) : 3,40 € ; Maroc : 3,6 MAD

M 00140 - 530 - F : 2,70 €



Paris accueille jusqu'au 2 juin, au siège de l'Unesco, une grande conférence destinée à aboutir à un traité international pour mettre fin à la pollution plastique.

Si le recyclage se développe dans les pays avancés, il ne suffit pas à résoudre tous les problèmes posés par ce matériau.

Le chemin est encore long pour trouver un accord, alors que peu de pays sont prêts à réduire leur usage du plastique.

Le recyclage peut-il sauver le plastique ?

Pollution mondiale

Depuis le lundi 29 mai et jusqu'au vendredi 2 juin, Paris accueille les représentants d'une centaine de pays. Objectif : négocier un traité international pour mettre fin à la pollution plastique. Le monde en produit chaque année 460 millions de tonnes. En l'absence de nouvelle politique, le chiffre triplera d'ici à 2060, estime l'OCDE. Car les plastiques sont partout dans notre vie quotidienne : emballages, vêtements, objets de tous les jours, bâtiment, produits technologiques et médicaux, etc. Les propriétés multiples de cette matière et son faible coût séduisent tous les secteurs économiques... et ont rendu l'humanité complètement accro.

« Les plastiques ne sont pas qu'une affaire de déchets jetés au bord des routes », souligne Henri Bourgeois Costa, directeur des affaires publiques de la Fondation Tara Océan. Ils représentent 5% de la consommation de pétrole mondiale et se dégradent en micro et nano particules très mobiles, qui s'accumulent dans l'environnement pour des centaines d'années. Si bien qu'on en retrouve désormais dans tous les milieux naturels, dans les organismes vivants ou encore dans l'eau potable. Devenue ingérable, cette pollution a poussé les États à lancer, en 2022, un processus de négociations pour tenter de stopper l'escalade.

Camille Richir

Face à la pollution qu'il génère, le recyclage est souvent présenté comme la solution.

De nombreuses voix appellent cependant à ne pas surestimer ce potentiel.

Pour comprendre ses vertus et les critiques qui lui sont faites, *La Croix* a entamé un voyage avec nos déchets ménagers, de la poubelle jaune à l'usine.

Radiographie du bac jaune

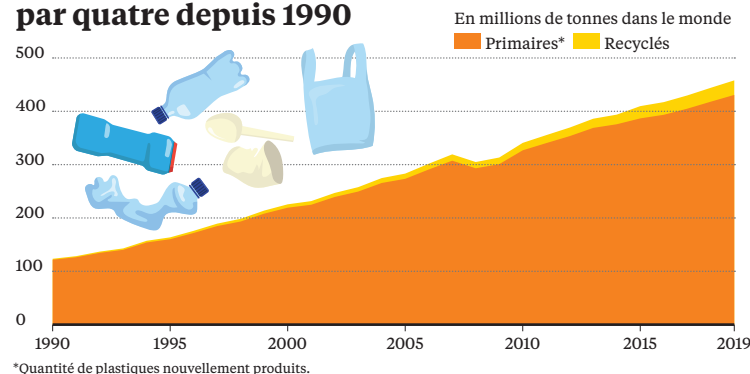
C'était encore inimaginable il y a trente ans : neuf Français sur dix trient désormais leurs déchets ménagers. Les poubelles jaunes – ou bleues – peuplent les trottoirs de France. Certes, il y a des marges de progrès : la poubelle grise – ou marron – est encore à un quart remplie d'emballages et de papier. Mais le taux de recyclage des déchets ménagers progresse chaque année et atteint aujourd'hui 66 %, tous matériaux confondus. Le très mauvais élève se trouve être... le plastique. Seulement 21 % du million de tonnes d'emballages plastique mis sur le marché passent dans une usine de recyclage. La marche est très haute pour atteindre l'objectif européen d'un taux de recyclage de 55 % d'ici à 2030.

Jusqu'à récemment, tous n'étaient pas acceptés dans la poubelle de tri. Les prescriptions variaient selon les communes et seuls étaient généralement admis les bouteilles et flacons, principalement dans trois types de résine : le polytéréphtalate d'éthylène, la matière première de nos bouteilles transparentes, le polyéthylène haute densité et le polypropylène des bouteilles de lait, flacons de lessive, de shampoing et de détergents... Ce type de déchets est aujourd'hui recyclé à 59 %, selon Citeo, l'opérateur du recyclage des emballages ménagers en France.

Mais désormais, tous les emballages sont acceptés dans le bac jaune : barquettes transparentes (souvent en polypropylène), pots

repères

La production de matières plastiques multipliée par quatre depuis 1990



Principaux plastiques d'emballage

- PET (polyéthylène téréphtalate) : bouteilles d'eau, d'huile, barquettes alimentaires...
- PEHD (polyéthylène haute densité) : bouteilles de lait, de détergents, bouchons cosmétiques (opaque)...
- LDPE (polyéthylène basse densité) : sacs congélation, sacs poubelle, films alimentaires...
- PP (polypropylène) : boîtes de margarine, pots de fromage blanc, de crème fraîche...
- PS (polystyrène) : pots de yaourt, barquettes alimentaires à emporter...

Source : OCDE, Polyvia.

VISACTU LA CROIX

de yaourt en polystyrène (PS) ou sacs plastique et autres films souples en polyéthylène (PE). Cette extension des consignes de tri s'est mise en place progressivement, mais, depuis le 1^{er} janvier de cette année, 98 % du territoire français est concerné. La loi oblige aussi les metteurs sur le marché à insérer des pictogrammes sur les emballages, indiquant où doit être déposé le contenant.

Objectif : mettre fin au casse-tête du tri pour pousser les Français à recycler davantage. Il s'agit aussi d'un moyen de pousser au développement de filières de recyclage pour les résines qui ont rejoint plus récemment les poubelles jaunes hexagonales. Pour 15 % des plastiques, comme le polystyrène, les filières sont encore en développement, avec des débouchés peu nombreux ou à faible valeur ajoutée (transformation en cintres, en pots de fleurs...). Reste que 20 % des emballages plastique ne sont pas recyclables, comme ceux contenant plusieurs résines. Pour autant, tous seront pris en charge dans les centres de tri.

Voyage au centre de tri

Rendez-vous est pris à Nanterre, au centre Syctom, qui gère le tri des déchets pour la moitié de la population d'Île-de-France. Dans un immense hangar, les camions poubelles arrivent directement de leur tournée pour décharger les contenus des bacs jaunes. On enjambe un sac de carottes, un journal, une bouteille plastique, un sachet de pâtes... pour arriver au pied d'une montagne de déchets. C'est là que le tri commence. Les déchets sont transportés dans un autre hall via des tapis roulants. Ils tombent dans un très gros tambour de machine à laver, de 3 mètres de diamètre. Les déchets inférieurs à 90 millimètres, jugés trop petits, sont écartés. Ils seront brûlés pour alimenter un réseau de chaleur, ce qu'on appelle la valorisation énergétique.

On avance entre les convoyeurs qui se croisent et acheminent les déchets dans un fracas métallique : des aimants attirent les métaux, des pales vibrantes trient carton et

papier, des machines de tri optique achèvent de reconnaître les différents types de papiers et plastiques. En bout de chaîne, une vingtaine d'ouvriers se relaient pour corriger à la main les erreurs de tri.

À ce stade, on ne parle plus de déchets mais de flux de matières. Désormais séparés par résines, les plastiques sont compressés sous forme de balles, des cubes d'un mètre de côté et de 600 kg, vendus aux recycleurs. Ces derniers ne sont pas tous situés en France : les déchets les plus récemment arrivés dans les poubelles jaunes tricolores sont exportés vers l'Espagne, l'Allemagne et la Belgique pour être recyclés en matière à faible valeur ajoutée. Deux usines de recyclage sont prévues pour entrer en fonction en 2025 en France, avec un recyclage chimique qui promet un retour à la matière d'origine, sans dégradation. Ce mode de traitement est toutefois controversé en raison de son caractère énergivore et de son coût.

Le recyclage, une mécanique de mieux en mieux huilée

L'Hexagone ne compte aujourd'hui que des usines de recyclage mécanique : on broie le plastique pour recréer de la matière, mais aucun solvant n'est ajouté. C'est le cas du site Paprec de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), qui vise à traiter 550 000 tonnes de polyéthylène haute densité (PEHD) et de polypropylène (PP) par an. Sa directrice, Sylvia Blond, nous y accueille joyeusement. Après des travaux, l'usine doit fêter sa réouverture en juin : 26 millions d'euros ont été engagés pour moderniser l'appareil de production et lui permettre de séparer PEHD et PP – et de trier ces derniers par couleur. Une première en France.

Pourquoi un tel investissement ? Lorsqu'ils ne sont pas séparés lors du tri, ces plastiques sont communément recyclés ensemble. Moins homogène, le mélange n'est utilisable que pour des usages à faible valeur ajoutée. « Jusqu'ici, nos clients étaient principalement des... »



Aujourd'hui, neuf Français sur dix trient leurs déchets ménagers. Bruno/Stock Adobe



L'usine Syctom, à Nanterre, collecte la moitié des déchets plastique franciliens. Emeline Sauser pour La Croix



Microbilles plastique fabriquées par l'usine Paprec de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Gilles Rolle

●●● *fabricants de bacs poubelle, caisses en plastique, tuyaux, pots de fleurs...* », énumère Sylvia Blond.

À Chalon-sur-Saône, la séparation des deux matières et des couleurs permettra d'atteindre un niveau de qualité et d'homogénéité suffisant pour créer de nouveaux emballages. « *La logique voudrait que ce qui est recyclé retourne à l'usage d'origine. C'est ce qu'on vise*, explique la directrice. *La fabrication d'un emballage en plastique 100 % recyclé génère 2,5 fois moins de gaz à effet de serre qu'un emballage en matière vierge.* » La réglementation interdit pour l'instant de produire des emballages alimentaires à partir de PEHD et de PP recyclés. La matière sert donc à créer des flacons de lessive, de détergent... Et l'usine se tient prête à faire de l'alimentaire, en cas d'auto-risation.

Dans notre alimentation, seul un produit retrouve son usage d'origine : le polytéréphtalate d'éthylène (PET) transparent clair de nos bouteilles d'eau. Mais ce n'est pas systématique : en 2017, 30 % du PET recyclé était utilisé pour fabriquer de nouvelles bouteilles de boisson ; 40 % pour les objets thermoformés (emballages pour biscuits, emballages plastique) et 15 % dans le secteur du textile, d'après une mission de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Celle-ci pointe cependant qu'elle n'a « *pas pu obtenir d'informations fiables sur le nombre de recyclages que peut subir chaque résine.* »

Reste que le gouvernement a imposé l'incorporation obligatoire d'au moins 25 % de plastique recyclé dans les bouteilles en plastique PET d'ici à 2025 et 30 % dans toutes les bouteilles plastique en 2030. « *Cela va créer une demande stable et des débouchés* », se réjouit Sophie Sicard, directrice adjointe du développement durable chez Paprec.

— Et la pollution plastique, alors ?

Face à la pollution plastique, cette insistance sur le recyclage ne fait pas consensus. Côté positif : industriels, scientifiques et défenseurs de l'environnement s'accordent à dire que c'est une façon d'éviter la mise en décharge et l'incinération, tout en réduisant la part du plastique vierge, qui absorbe 5 % de la production pétrolière. « *Le recyclage apporte sa pierre, mais en faire la panacée n'est pas crédible*, prévient toutefois Henri Bourgeois Costa, directeur des affaires publiques de la Fondation Tara Océan. *Il faut avant tout réduire la pollution à la source, en produisant moins de plastiques. Or les industriels ont tendance à utiliser le recyclage comme argument pour continuer à produire plus.* »

D'autant plus que, lorsqu'il est recyclé, le plastique revient encore rarement à son usage d'origine. Certains experts, comme Nathalie Gontard, directrice de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), critiquent ainsi

un recours au « *décyclage* » (la transformation en produit de moindre qualité) plutôt qu'un véritable recyclage. Autre risque pointé : laisser croire qu'avec la poubelle jaune tout est recyclé. Cela donne « *bonne conscience aux consommateurs* », pointe le rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, ce qui ne les incite pas à réduire leur consommation de plastique.

Sans compter qu'on a ici un peu triché en faisant démarrer ce voyage dans la poubelle jaune. D'abord parce que les emballages ménagers ne représentent que 24 % des 5 millions de tonnes de plastique mis sur le marché français chaque année. Le reste est destiné au secteur du BTP (22 %), aux emballages industriels et commerciaux (19 %), à l'automobile (8 %), aux équipements électriques (5 %) et les 22 % restants aux autres usages (loisirs, agriculture...). Par ailleurs, la pollution plastique est générée sur l'ensemble de son cycle de vie. Les granulés, utilisés comme matière première par les industriels, s'échappent dans la nature : en Europe, 41 000 tonnes de microbilles se retrouvent dans l'environnement chaque année.

« Ce n'est pas un matériau bénin : avant de se poser la question du recyclage, on devrait se poser celle des usages indispensables auxquels il faut le réserver. »

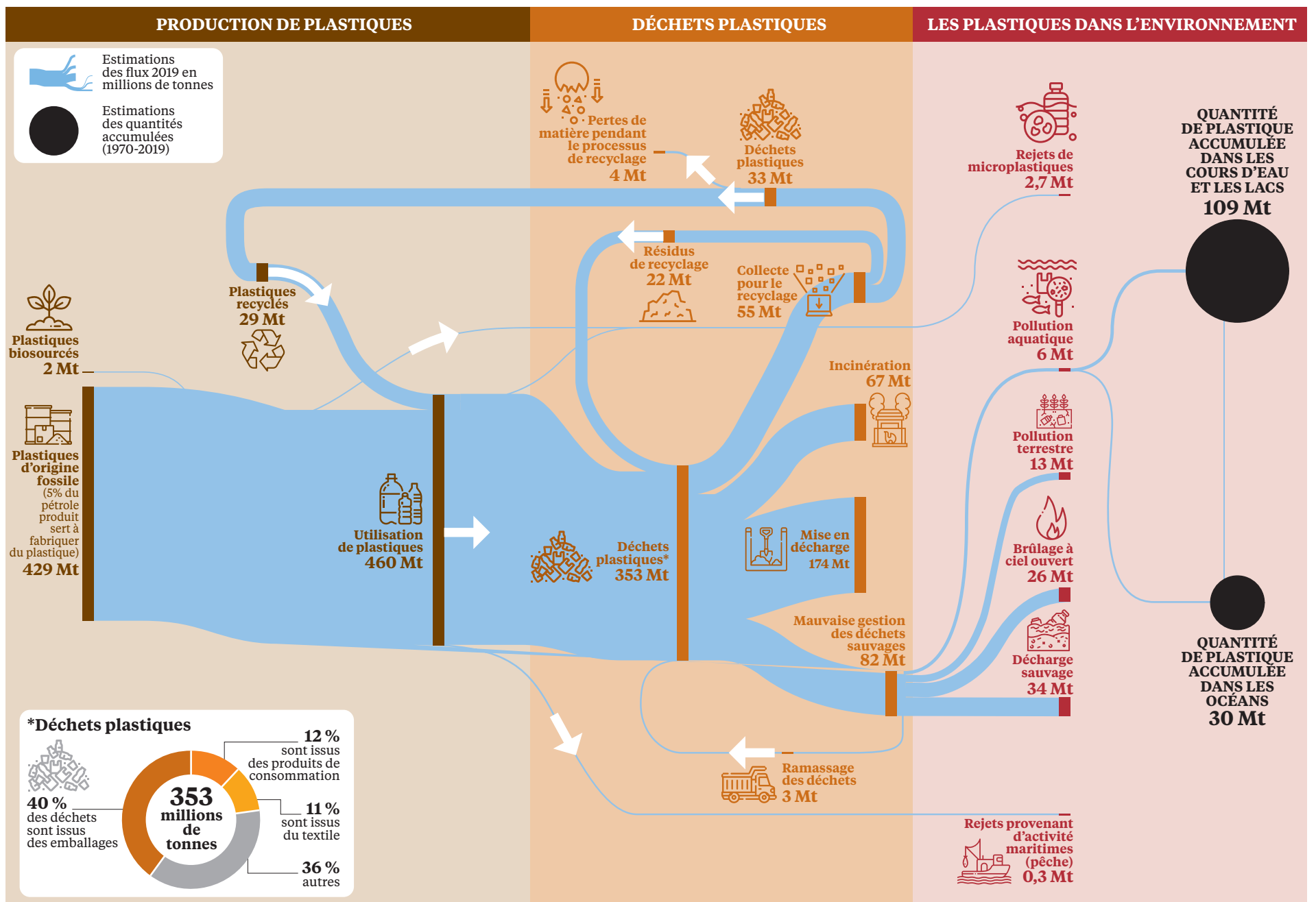
Enfin, la matière se dégrade progressivement, d'abord sous forme de micro-plastiques, puis de nanoplastiques. « *On focalise aujourd'hui notre attention sur les déchets alors que le plastique, à usage unique ou non, se dégrade*, poursuit Nathalie Gontard. *Sous l'effet du froid, de la chaleur, de l'oxygène, les polymères se fragmentent en morceaux de plus en plus petits impossibles à nettoyer : les microplastiques sont de la taille d'une poussière dans un rayon de lumière, et les nano-plastiques sont mille fois plus petits. Ils s'accumulent et génèrent une pollution pendant des siècles.* »

Les micro-plastiques que l'on retrouve dans la nature sont liés aussi bien à l'usure des bâtiments qu'aux vêtements en fibre synthétique ou aux pneus de voiture. « *Ce n'est pas un matériau bénin : avant de se poser la question du recyclage, on devrait se poser celle des usages indispensables auxquels il faut le réserver*, conclut la chercheuse. *Est-ce bien raisonnable d'utiliser du plastique recyclé pour faire une chaise, alors que celle-ci aurait pu être fabriquée en bois ?* »

Camille Richir

Que deviennent nos plastiques ?

Le cycle de vie du plastique est loin d'être circulaire



Source : OCDE, Polyvia.

VISACTU LA CROIX

Des négociations cruciales pour en finir avec la pollution plastique

Les États participant aux discussions qui s'ouvrent à Paris ont cinq jours pour trouver un accord.

Mais la portée finale du texte paraît incertaine, tant les positions de plusieurs pays semblent difficilement conciliables.

Comment couper le robinet de la pollution plastique ? Du 29 mai au 2 juin, Paris accueille une session de négociations à laquelle participent une centaine de pays. Lancées en 2022 sous l'égide de l'ONU, les discussions ont pour but d'aboutir à un traité international visant à mettre fin à toute pollution plastique supplémentaire

avant 2040. Il est prévu que ce texte soit juridiquement contraignant. Avant cela, les 27 et 28 mai, un « segment de haut niveau », un premier round de discussions, était organisé par la France.

Sur le constat, toutes les parties sont d'accord : la pollution engendrée par la production et l'utilisation de matières plastiques est devenue ingérable. C'est sur le fond que les États s'opposent. D'un côté figure la Coalition pour une haute ambition, menée par le Rwanda et la Norvège, et dont l'Union européenne est membre. Elle défend le traité le plus contraignant et le plus large possible, qui s'attaque à la pollution de la phase de production à celle du déchet : interdiction des subs-

tances les plus problématiques, fin des plastiques à usage unique, objectifs précis sur le recyclage et le réemploi des produits...

À l'inverse, des pays comme les États-Unis, la Chine ou le Japon plaident pour des objectifs mondiaux très généraux, qui laisseraient aux États toute latitude pour fixer eux-mêmes leur propre plan d'action, comme c'est le cas aujourd'hui pour les objectifs climatiques. D'après les observateurs d'ONG ayant assisté aux premières discussions, ces pays mettent plutôt l'accent sur le recyclage que sur la réduction de la production de plastique vierge à la source.

« Ces pays sont réticents à ce que des questions qui toucheraient au modèle économique de plusieurs

secteurs soient abordées lors de discussions sur l'environnement, explique Lucien Chabason, conseiller de la direction à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri). C'est aussi ce que l'on observe lors des discussions sur le climat, qui peinent à s'attaquer à la question des énergies fossiles. »

La portée finale du texte reste donc incertaine. À première vue, les positions opposées paraissent difficilement conciliables. « L'une des solutions pourrait être de se mettre d'accord sur des principes très généraux, avec un modèle d'annexe pour réglementer les substances préoccupantes », poursuit Lucien Chabason. C'est le cas aujourd'hui de la Cites, texte

qui régit le commerce international d'espèces menacées d'extinction : la liste des animaux et végétaux à protéger est revue chaque année, ce qui permet de faire progresser le texte et de l'adapter aux nouvelles connaissances scientifiques.

La session de Paris sera avant tout cruciale pour poser le cadre : quel niveau de contrainte pourra être envisagé ? Quels seront les objectifs du traité ? À quelles étapes de la pollution plastique s'attaquera-t-il ? Comment seront prises les décisions ? Quant au fond, il sera discuté par la suite. Les négociations ne doivent pas aboutir avant 2025, dans le meilleur des cas.

Camille Richir